

MATHEMATIQUES

Cycle 2

Horaires

- En 2008 :

- Horaire global annuel (180h) **MAIS AUSSI** horaire hebdomadaire (5h) « de façon à maintenir un enseignement quotidien » de cette discipline. Il n'y a plus d'horaire minimum et maximum.

- En 2007 :

- On passe de 5h- 5h30 à 5h30-6h.

30 minutes de plus, probablement pour permettre le travail quotidien de calcul mental.

- En 2002 :

- De 5 heures à 5 heures 30.

Ce battement d'une demi-heure correspond à une volonté d'introduire plus de souplesse dans les plannings au bénéfice d'une programmation rigoureuse supposant des temps forts au cours de l'année.

Contenu & démarche

LES NOUVEAUTÉS 2008

- Anciens programmes : On va des problèmes aux connaissances : « **Au cycle 2, les élèves acquièrent le sens des nombres et des opérations à travers la résolution de quelques grandes catégories de problèmes.** »

- Nouveaux programmes : On va des connaissances à la résolution des problèmes : Au CP et au CE1, « **Les automatismes en calcul sont créés aussi tôt que possible, en particulier la première maîtrise des opérations qui est nécessaire pour la résolution des problèmes.** »

- 4 domaines d'activités sont retenus : Nombres et calcul, géométrie, grandeurs et mesures, organisation et gestion de données.

- Une progression annuelle détaillée du CP au CE1 est proposée.

NOMBRES ET CALCUL

- Anciens programmes : « **Les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction doivent être acquises à la fin du cycle 2. Celle de la multiplication doit aussi être connue pour des petits nombres. Seule la multiplication d'un entier par 2 et 5 est exigible en fin de cycle 2. Dès ce niveau la division de deux nombres entiers simples peut être introduite.** »

- Nouveaux programmes : « **Les élèves mémorisent et utilisent les tables d'addition et de multiplication (par 2, 3, 4, 5), ils apprennent les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction, celle de la multiplication et apprennent à résoudre des problèmes faisant intervenir ces opérations. Les problèmes de groupement et de partage permettent une première approche de la division pour des nombres inférieurs à 100. L'entraînement quotidien au calcul mental permet une connaissance plus approfondie des nombres et une familiarisation avec leurs propriétés.** »

Ainsi, la soustraction est au programme de CP, la multiplication (par 2, 3, 4 et 5) et la division (par 2 et 5) au programme du CE1.

CALCUL MENTAL

- *En 2007* :

Le calcul mental doit être quotidien dès le CP et tout au long de l'école élémentaire. Puis sont précisés des procédés de mise en œuvre (oralité, échanges entre les élèves, élaboration de méthodes et test de leur efficacité, utilisation du procédé Lamartinière).

- *En 2002* :

Le calcul mental doit occuper la place principale à l'école élémentaire et faire l'objet d'une pratique régulière dès le cycle 2.